

Beaucoup de débats contemporains sur la police, la justice ou les services spéciaux souffrent d'être alimentés par des émotions subites plus que par des réflexions prolongées.

*Le bilan de l'état d'urgence vous satisfait-il ?*

La tâche de l'actuel ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, et des deux cent mille policiers et gendarmes qui sont sous ses ordres, est extrêmement difficile et mérite d'être soutenue. D'autant qu'elle s'inscrit dans un cadre politique et juridique défini par d'autres que lui – le Président et le Premier ministre. La question de la formation et des missions de la police est essentielle. Mais c'est une discussion qu'on cherche à faire disparaître derrière le mot de guerre. Car s'il y a guerre, il n'y a plus d'opérations de police, plus de police judiciaire, plus de place pour la justice – c'est-à-dire pour les juges et leur mission première : contrôler le respect du droit. Le politique ne peut avoir comme seul horizon celui de la répression. Voilà pourquoi, par exemple, je suis tellement attaché à la restauration de l'ordonnance du 2 février 1945 sur la justice des mineurs, qui équilibre l'éducatif et le répressif. Rendez-vous compte : à l'époque, la guerre – une vraie guerre – n'est pas finie, la France a encore faim, elle a encore peur, et de Gaulle organise la justice des mineurs comme une justice réhabilitante, qui les remet dans le circuit de la société. Et cela fonctionne : 80 % des jeunes qui passent devant un tribunal ne récidivent pas.

*C'est ce qui vous a poussé à devenir avocat de mineurs en 2010 ?*

Oui, parce qu'au Conseil constitutionnel j'ai assisté à la démolition de cette ordonnance par les lois Perben, puis par Sarkozy. J'ai décidé de m'inscrire au barreau de Paris, et ai découvert le fonctionnement d'une justice que j'ignorais. Qui sont ces jeunes ? Quatre-vingts pour cent de Français postcoloniaux, des « Beurs », des « Blacks », venus des quartiers déshérités. C'est là qu'on recrute parfois aujourd'hui pour le terrorisme. Comment en est-on arrivé là ? Il faut, évidemment, chercher à comprendre. Fonder une réflexion globale sur ce qu'est être jeune dans un pays de trois millions de chômeurs, où les inégalités culturelles ne sont pas gommées mais accentuées par le système scolaire, et où la ségrégation sociale se manifeste de façon raciste. Les parallèles sont nombreux avec l'embrigadement sectaire : certaines sectes ne sont dangereuses que pour les pauvres jeunes pris dans leurs rouages ; d'autres le sont aussi pour la société, car elles en font des criminels. Cela rappelle les enfants soldats dans les pays en guerre civile. On les embauche, on leur apprend à tuer, à couper des têtes, ils finissent par s'y habituer et ils deviennent fous. Pour les guérir, c'est compliqué – on l'a vu en Sierra Leone. Nous affrontons un phénomène de même nature, heureusement moins développé chez nous. Regardons-le en face.

*N'avez-vous pas l'impression d'être inaudible dans le contexte de surenchère sécuritaire qui a gagné la gauche ?*

Dans toute période de crise, avec du sang et des larmes, beaucoup hésitent à défendre les libertés car ils craignent d'être accusés de mollesse. Les députés qui se sont opposés à la constitutionnalisation de l'état d'urgence et de la déchéance ont été critiqués, voire menacés pour certains d'entre eux. Mais, avec le temps, ce sont eux qui apparaîtront comme des démocrates conséquents. Ceux qui défendent le respect des libertés publiques et le rôle de la Justice, y compris dans des circonstances exceptionnelles, ont raison. À commencer par les Jeunes Socialistes, qui se sont exprimés à l'unanimité, eux.

*L'opinion publique se mobilise peu, pour l'instant, sur ces questions...*

Au XIXe siècle, mon grand-père et mon arrière-grand-père ont fait partie des premiers dreyfusards. Pendant quinze ans, ils ont été vilipendés, honnis. Mais ils avaient raison. Puis Zola a écrit *J'accuse... !*, et l'opinion s'est retournée. L'opinion change lentement. Parfois elle ne sait pas quoi penser ; parfois elle est intoxiquée. Les Français ont longtemps accepté les guerres coloniales, les photos des massacres de Madagascar dans leurs journaux, les villages brûlés en Algérie... Quand j'avais 20 ans, à l'Unef, nous étions considérés comme « l'anti-France », parce que nous défendions la paix en Indochine, puis en Algérie. C'était sous le gouvernement du SFIO Guy Mollet.

*Que pensez-vous de la gauche socialiste ?*

Aucune des réformes législatives et constitutionnelles annoncées ne réalise les promesses de la campagne présidentielle. Le projet de loi constitutionnelle sur la démocratie sociale ? Enterré. La réforme du Conseil supérieur de la magistrature ? Au frigidaire. Tous ces projets déposés en 2013, consultables sur le site de l'Assemblée, confiés au rapport du président de la commission des lois, Jean-Jacques Urvoas, sont tombés dans l'oubli... parfois sans qu'un rapport soit rédigé ! Et le droit de vote des étrangers aux élections locales ? Et la justice des mineurs ? Une partie de la gauche est anesthésiée, une autre malade. Beaucoup de sections socialistes ont été désertées, mais les militants ne sont pas loin. Quand j'étais à Marennes, aux réunions des frondeurs, je peux vous dire que c'était très jeune et vivant ! Lisez les textes des Jeunes Socialistes. Pour écrire mon appel à une gauche bien vivante, j'ai repris, j'ai pillé leurs mots ! Leurs auteurs ont 20 ans. Alors, oui, je suis confiant. À terme.



**“Les députés opposés à la déchéance ont été critiqués. Avec le temps, ce sont eux qui apparaîtront comme les démocrates.”**

**Pierre Joxe**

1934 : Naissance à Paris

1984 et 1988 : Ministre de l'Intérieur

1991 : Ministre de la Défense

1993 : Premier Président de la Cour des Comptes

2001 : Membre du Conseil Constitutionnel

2010 : Avocat au barreau de Paris

Peuple et Culture Corrèze - 51 bis rue Louis Mie - 19000 Tulle / tél : 05 55 26 32 25  
peupleetculture.correze@wanadoo.fr - http://perso.wanadoo.fr/pec19

Peuple et Culture Corrèze n°119 tiré à 1000 exemplaires - Directrice de la publication : Manée Teyssandier  
Imprimé par Peuple et Culture Corrèze - 19000 Tulle - Issn : 1769-4531

La Région Limousin participe à l'activité cinéma documentaire et relais artothèque du Limousin de Peuple et Culture (dispositif "Emplois associatifs").

# Peuple et Culture

Corrèze

mensuel - avril 2016 - n° 119

## Y'EN AURA POUR TOUT LE MONDE

DÉCADE CINÉMA ET SOCIÉTÉ 2016



Graphisme Gérard Paris-Clavel

## rendez-vous

avril

### du samedi 2 avril au samedi 7 mai

Collection en mouvement : *Une peinture aussi plate que possible*  
exposition des oeuvres de Christophe Cuzin, Alain Doret, Sol Lewitt, Bruno Rousselot  
mercredi 6 - 18h - médiathèque du pays d'Argentat - vernissage  
samedi 16 - 11h - visite commentée par David Molteau

### samedi 2

RESF fête ses 10 ans !  
toute la journée - salles Latreille haut et bas - Tulle

### samedi 16

Droit de questions *Podemos, vers une autre Europe?* avec Christophe Barret, historien  
14h - salle de l'Université Populaire - Tulle, avec La Boussole, Les compagnons de la mémoire vivante et Meymac Autrement dit

### du jeudi 21 au lundi 25

Décade Cinéma et Société : *Y'en aura pour tout le monde*  
En campagne : Chenailler-Mascheix, St Jal, Naves, St Martin-la-Méanne, Sérilhac, Vitrac-sur-Montane (programme joint)

### du mercredi 27 au dimanche 1<sup>er</sup> mai

Décade Cinéma et Société : *Y'en aura pour tout le monde*  
Cinéma Véo - Tulle (programme joint)

## édito

« Il ne suffit pas qu'un aliment soit bon à manger, encore faut-il qu'il soit bon à penser »

Claude Levi-Strauss

# décade cinéma et société

**Y'en aura pour tout le monde**  
du jeudi 21 au lundi 25 en campagne  
du mercredi 27 au dimanche 1<sup>er</sup> mai  
au cinéma Véo à Tulle

Cette année pendant la Décade, on se régale et y'en aura pour tout le monde !

Dix jours de projections, plus de trente films (western, comédie, science-fiction, road movie, documentaire, films amateurs, cinéma muet et parlant), des invitées, des discussions autour d'une assiette...

Plongez-vous dans le programme ci-joint pour connaître tous les détails de cette savoureuse programmation !



## droit de questions

**Podemos, pour une autre Europe avec Christophe Barret, historien**

samedi 16 - 14h - salle de l'Université Populaire - Tulle  
avec La Boussole, Les compagnons de la mémoire vivante  
et Meymac Autrement dit

En décembre dernier, le parti « anti-austérité » Podemos est entré au Congrès des députés de Madrid. Que nous dit ce mouvement de la gauche radicale espagnole ? Qui sont ses jeunes leaders ? Où ont-ils été formés ? Comment et pourquoi ont-ils été les premiers à comprendre que la partie que se jouait, en 2011, au cours du printemps des Indignés n'est pas une révolte d'agités, mais un soulèvement des classes moyennes contre les partis libéraux qui ne les convainc plus.

Pour répondre à ces questions, Christophe Barret est allé en Espagne où il a non seulement participé à plusieurs manifestations organisées par Podemos, mais où il a aussi rencontré des militants et responsables du Parti. Il a étudié leur maître à penser, le politologue post-marxiste Ernesto Laclau. Fruit d'une enquête inédite et très documentée, le livre de Christophe Barret, *Podemos. Pour une autre Europe* (éditions du Cerf, novembre 2015), dévoile les dessous d'une des conquêtes politiques les plus inattendues de ce début de XXI<sup>e</sup> siècle.

Avec l'auteur, nous nous donnerons les moyens d'expliquer en quoi Podemos a réussi là où tous les partis anti-libéraux français ont échoué, et comment cette gauche radicale venant du sud de l'Europe permet de se réarmer théoriquement et politiquement.

**Christophe Barret** est titulaire d'une maîtrise d'histoire contemporaine (université de Bourgogne). Professeur certifié d'histoire-géographie puis attaché d'administration au sein de la Direction des publics des Archives nationales, il est aujourd'hui en charge de projets éducatifs interculturels. Familier de l'Espagne depuis une douzaine d'années, il commente régulièrement l'actualité de ce pays dans différents médias.

## artothèque

**Collection en mouvement : une peinture aussi plate que possible avec les oeuvres de Christophe Cuzin, Alain Doret, Sol Lewitt, Bruno Rousselot**

du samedi 2 avril au samedi 7 mai - médiathèque du pays d'Argentat  
mercredi 6 avril - 18h - vernissage de l'exposition  
samedi 16 avril - 11h - visite commentée par David Molteau du relais artothèque

L'exposition sera ouverte le mardi et jeudi de 9h30 à 13h30, le mercredi de 9h à 18h et le samedi de 9h30 à 16h30. Cette opération est réalisée par le FRAC-Artothèque du Limousin et le FACLim, la Communauté de communes du Pays d'Argentat et Peuple et Culture, avec le soutien de la DRAC et de la Région Limousin.

## et aussi...

**RESF fête ses 10 ans !**

samedi 2 avril - toute la journée - salles Latreille haut et bas - Tulle

### Les rendez-vous

11h - Spectacle de Mohammed Cassius Bangoura sur son vécu et son expérience depuis la Guinée

12h - Chorale / 12h30 - Repas

14h - Conférence gesticulée de Chantal Beauchamp intitulée *Hélène, Ibrahima, Sarkis et les autres... un bout de chemin avec les sans-papiers*

17h - Âne à ailes (présentation théâtre et musique avec les enfants de l'atelier)

19h - Apéro suivi d'un repas tiré du panier

21h - Concert

### Toute la journée

- des expositions (peintures mises en vente au profit de RESF, "mur" de dessins, actions de RESF19, sur les migrations, sur les préjugés)

- une table librairie (Editions Tartamudo)

- tables des organisations du réseau

- « Oreilles sans frontières » préparé par l'OCCE

### Et pour les enfants

- un atelier peinture

- un coin lecture (Lire et faire lire/FAL)

- des jeux de société (Air de jeux)



## à lire ...

**Pierre Joxe : « Voir réapparaître des discriminations, un demi-siècle après Guy Mollet, est une blessure »**

Entretien mené par Olivier Tesquet et Weronika Zarachowicz, publié sur [télérama.fr](http://télérama.fr), le 29 février 2016

*Pour l'ancien ministre, il n'y a rien à attendre d'un gouvernement qui dégaîne des lois liberticides. Seule la jeunesse lui donne la force d'espérer en une gauche vivante.*

*Parmi les voix qui s'élèvent contre la frénésie législative sécuritaire actuelle, il en est une qui résonne avec force. Figure morale et historique de la gauche socialiste, Pierre Joxe a été ministre, a présidé la Cour des comptes, siégé au Conseil constitutionnel... Depuis quelques semaines, ce grand commis de l'État devenu, par militantisme, avocat commis d'office auprès des mineurs délinquants dénonce d'une voix ferme les dérives de sa famille politique. Il nous a reçus longuement dans son appartement situé sur les hauteurs de Beaugrenelle, avec vue panoramique sur la capitale, une « tour de contrôle » depuis laquelle il jette un regard toujours aussi acéré et indigné sur la gauche, la guerre, la justice...*

*Comment réagissez-vous au vote sur la déchéance de nationalité, projet auquel vous souhaitiez une « douce euthanasie » ?*

Ce ne sont pas les premiers votes de février qui comptent, mais ce qui serait publié un jour au Journal officiel si le texte était soumis au Congrès... Attendons de voir ce qui va se passer au Sénat. Cela dit, le mal est fait. Même si le texte gouvernemental sur la déchéance de nationalité a été modifié pour dissimuler ce qu'il affichait à l'origine, ses conséquences juridiques et politiques, particulièrement à l'égard des citoyens d'origine postcoloniale, restent inchangées. Parmi nos trois millions et demi de binationaux, 80 % sont d'origine postcoloniale, de culture musulmane à 95 %. Ce sont eux qui se sentent visés. Certains m'arrêtent dans la rue pour me dire « Heureusement que vous vous êtes exprimé ! » La déchéance a aussi une résonance chez beaucoup de Français qui furent des militants anticolonialistes. Elle nous rappelle les sombres heures du régime colonial, des FSNA, « Français de souche nord-africaine », soit les musulmans vivant en Algérie française, discriminés, par opposition aux FSE, « Français de souche européenne ». Nous nous sommes battus contre ces discriminations nationales, raciales, sociales, religieuses. Les voir réapparaître, en pointillé, un demi-siècle après Guy Mollet, est une blessure. Et beaucoup de Français binationaux d'origine européenne se sentent aussi blessés, comme a pu l'être « l'Italien » Emile Zola, en son temps...

*La mesure est symbolique, comme la prolongation de l'état d'urgence, dit Manuel Valls. Que pensez-vous de cette invasion du symbole en politique ?*

Les catégories intellectuelles de cet homme pour qui « réfléchir » aux phénomènes sociaux revient à les « excuser », c'est un mystère. Ce sont des propos stupéfiants dans un pays qui se veut non seulement celui des Droits de l'homme, mais aussi du culte de la Raison. Il faut réaffirmer l'unité de la nature humaine, à l'opposé des idées racistes, et l'unité de notre nation, consubstantiellement composée de vagues migratoires successives – Germains, Bretons, Belges, Italiens, Polonais... – qui retracent des étapes de notre histoire commune. Avec deux particularités concernant les dernières grandes vagues d'immigration maghrébine et africaine : leur nature postcoloniale et leur dominante culturelle et religieuse. Regardons ces données en face.

*Vous trouvez qu'on les occulte ?*

Beaucoup d'élus craignent d'être taxés de laxisme à l'égard des crimes terroristes en prenant la parole comme je le fais. Pour ma part, je n'ai aucun complexe. J'ai été ministre de l'Intérieur et je n'ai jamais eu la réputation d'être un tendre. J'ai aussi travaillé à mieux intégrer les musulmans en France, pas de façon caporalisée comme certains ont tenté de le faire mais pratique. J'ai par exemple facilité les carrés musulmans dans les cimetières. Peu de gens se souviennent que dans un passé pas si lointain les cimetières étaient propriété de l'Église catholique et qu'une partie des Français, les protestants, ne pouvaient pas y être enterrés. L'une des premières mesures laïques de la III<sup>e</sup> République a consisté à retirer les cimetières aux curés pour les donner aux maires. Les carrés musulmans s'inscrivent dans notre histoire de la laïcité, pour des raisons de principe mais aussi pragmatiques, car une minorité religieuse qui ne peut respecter ses rites funéraires est obligée de faire enterrer ses cadavres au pays...

L'acclimatation de la diversité religieuse en France prend du temps. Nous avons été un pays de guerres de Religion féroces, et la révocation de l'édit de Nantes a conduit à l'émigration de quatre cent mille protestants. Affronter ce passé fut long et douloureux. C'est la même chose aujourd'hui, mais à l'envers : car nos compatriotes musulmans ne s'en iront pas, malgré les vœux du lieutenant fou Le Pen.



*Manuel Valls a décrit la France comme un État « en guerre » impliquant une prolongation de l'état d'urgence jusqu'à ce que nous soyons « débarrassés de l'État islamique ». Cette mesure doit-elle s'inscrire dans l'ordinaire de nos vies ?*

L'équipe au pouvoir, qui a emprunté ce concept à George Bush, n'a jamais connu de guerre. Une guerre, ce sont des milliers, des millions de morts, des millions de déplacés, des villes et des dizaines de milliers de maisons détruites comme en Syrie ou en Irak. La France a connu bien des guerres, en 1870, en 1914, en 1939. Enfant, je me suis enfui avec ma mère, mes frères et sœurs pendant l'exode. C'était la guerre. Les attaques terroristes, c'est autre chose. Nous sommes face à une organisation criminelle puissante, qui prend ses racines ailleurs mais recrute en partie chez nous. La réflexion sur toutes les racines de cette organisation est une nécessité absolue. Ceux qui prétendent le contraire se rayent de l'histoire intellectuelle française.

Face à cette criminalité organisée, dont le terrorisme est la forme la plus sanglante, on peut choisir entre l'emploi de lois déjà disponibles et le vote de nouveaux textes. Pendant le quinquennat de Sarkozy, il y en a eu beaucoup. Cela occupe l'opinion... et, généralement, on s'aperçoit que cela ne résout rien. Il vaut mieux se pencher sur les moyens concrets, en matériel et en personnel, de la police, et sur la façon dont on applique les lois, plutôt que de sombrer dans une frénésie législative. Surtout quand il s'agit de constitutionnaliser l'état d'urgence, ce qui revient à inscrire dans la Constitution... la sortie de la Constitution. Et qui peut prédire l'usage des lois d'exception, par les forces qui seront au pouvoir demain, ou après-demain ?